

Championnat de Belgique 2015

1 ORGANISATION

1.1 Organisateur



Nom du club :

Adresse :

LA PROVINCE DE LIEGE &
KORYO GRACE-HOLLOGNE
RUE CAPITAINE HENRY DE LA
LINDI ,24 / 4460 GRACE-
HOLLOGNE

1.2 Promoteur



Belgische Taekwondo Unie – Union belge de Taekwondo

Rue Beeckman, 53
1180 Uccle

Association Belge Francophone de Taekwondo (ABFT asbl)

Rue Beeckman, 53
1180 Uccle
Belgique

www.abft.be

1.3 Personne de contact

Directeur de la compétition :

Téléphone :

Gsm :

E-mail :

Site Web

LEBON DIDIER

04/246.35.79

0496/86.72.60

Dalai-lama64@hotmail.com

1.4 Accès

La compétition est accessible aux compétiteurs de nationalité belge et aux compétiteurs résidents en Belgique

1.5 Sport Ethique

Chaque participant à cette compétition s'engage à respecter les règles de son sport, la charte ABFT des bons comportements sportifs en compétition et la charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2 LIEU ET DATE

2.1 Hall omnisport

HALL DES SPORT DE GRACE-HOLLOGNE

2.2 Adresse

RUE DES 18 BONNIER / 4460 GRACE-HOLLOGNE

2.3 Date

08/02/2015

3 COMPETITION

3.1 Type

Tableau à élimination directe

Combat pour la 3^{ème} place

3.2 Règles de compétition

Le dernier règlement de compétition de la WTF et les éventuelles adaptations de l'ABFT.

3.3 Durée de combats

Cadets : 3 x 1.5 minutes (30 secondes de pause)

Juniors : 3 x 2 minutes (30 secondes de pause)

Seniors : 3 x 2 minutes (30 secondes de pause)

	<u>Remarque:</u> En fonction du déroulement de la compétition, ces temps peuvent être modifiés par le directeur de la compétition.
3.4 Aires de combat	4 aires de combats sont installées et équipées de marquoirs électroniques
3.5 Plastron électronique	La compétition se déroule avec plastrons électroniques « Daedo » pour toutes les catégories. Chaque compétiteur doit se munir de ses propres pitaines Daedo.
3.6 Récompenses individuelles	Les 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} de chaque catégorie reçoivent une médaille d'or, d'argent et de bronze respectivement. La coupe du fair-play (club) La coupe du meilleur arbitre La coupe du meilleur compétiteur
3.7 Récompenses par équipe	Pour le classement final par équipe, les points sont attribués comme suit : 1 ^{ère} place : 7 points 2 ^{ème} place : 4 points 3 ^{ème} place : 1 point Attention, dans les catégories où il y a un seul compétiteur, aucun point n'est attribué.

4. LES COMPETITEURS

4.1 Ages

Cadets	12-14 ans	Né en 2003, 2002 et 2001
Juniors	15-17 ans	Né en 2000, 1999 et 1998
Seniors	17 ans et plus	Né en 1998 et avant

Remarque:

- Dans le cas où un compétiteur est seul dans sa catégorie, aucun compétiteur n'est autorisé à monter de catégorie d'âge ni à l'inscription ni à l'enregistrement le jour de la compétition.

4.2 Grades

Catégorie AB à partir de 4^{ème} keup

4.3 Catégorie de poids

Cadets filles :	-29, -33, -37, -41, -44, -47, -51, -55, -59, +59kg
Cadets garçons :	-33, -37, -41, -45, -49, -53, -57, -61, -65, +65kg
Junior filles :	-42, -44, -46, -49, -52, -55, -59, -63, -68, +68kg
Juniors garçons :	-45, -48, -51, -55, -59, -63, -68, -73, -78, +78kg
Seniors filles :	-46, -49, -53, -57, -62, -67, -73, +73
Seniors garçons :	-54, -58, -63, -68, -74, -80, -87, +87

- Les compétiteurs cadets, juniors et seniors peuvent monter d'une seule catégorie de poids quand ils sont seuls dans leur catégorie. Cette demande doit être faite uniquement par le coach.

4.4 Touche à la tête

⇒ Les touches à la tête sont autorisées dans toutes les catégories

4.5 Pesée

⇒ Un excès de 99 gr est toléré lors de la pesée.

Exemple :

- Un compétiteur pesé 58,0 kg est dans la catégorie -58 kg.
- Un compétiteur pesé 58,1 kg est dans la catégorie -63 kg.

5. PROGRAMME

5.1 Enregistrement	De 08h00 à 09h15	
5.2 La pesée	Cadets	08h00 à 09h00
	Cadets	08h00 à 09h00
	Juniors	08h45 à 09h30
	Seniors	08h45 à 09h30
	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque compétiteur doit présenter son carnet licence à la pesée. - Les compétiteurs juniors et seniors se présentent seuls à la pesée. - Les coaches peuvent accompagner les cadets à la pesée. - Les changements de catégorie de poids sont autorisés <u>avant</u> la pesée officielle. Chaque changement coûte 10 €. - Après la pesée officielle, les changements de catégorie sont interdits. 	
	L'horaire de la pesée sera strictement respecté.	
5.3 Briefing des arbitres	De 09h00 à 09h30	
5.4 Briefing des coaches	De 09h30 à 09h45	
5.5 Discours de bienvenue	à 9h45	
5.6 Début des combats	à 10h00	

6 RESPONSABILITE

6.1 Fédération

6.2 Compétiteurs

- ⇒ Chaque compétiteur doit être en possession de sa licence assurance en ordre pour 2015.
- ⇒ Chaque compétiteur doit être en possession de sa carte d'identité belge ou de sa carte de résident belge.
- ⇒ Chaque compétiteur participe à cette compétition à ses propres risques.
- ⇒ Le club organisateur et l'ABFT déclinent toute responsabilité en cas de dommages physiques, de faits de violence, de blessures et de vols.
- ⇒ seuls les flocages faisant référence à la Belgique sont autorisés sur le dobok (aucune inscription d'un pays étranger !).

6.3 Coach

- ⇒ L'entrée est gratuite pour un coach par tranche de 5 compétiteurs.
 - De 1 à 5 : 1 coach
 - De 6 à 10 : 2 coaches
 - De 11 à 15 : 3 coaches
 - ...
- ⇒ Chaque coach supplémentaire coûte 5 €.
- ⇒ Le coach doit être en vêtement de sport pour coacher.
- ⇒ Le coach doit avoir plus de 18 ans.
- ⇒ Il doit être en possession de sa carte d'identité ou de son passeport.
- ⇒ A partir du 01/01/2015, les coaches de l'ABFT doivent être en possession de leur carte de coach.
- ⇒ Le coach doit être en possession de sa licence-assurance 2015.

6.4 Premiers soins	Un médecin est présent tout le long de la compétition.
6.5 Protections	⇒ Toutes les protections prévues par le règlement WTF sont obligatoires (Casque, protège-dents, protège avant-bras, gants, coquille, protège tibia et pitaines)
6.6 Contestation	Seul le coach principal peut porter réclamation immédiatement après la fin du combat. Il remplira le formulaire fourni par l'organisateur. Une somme de 50 € sera payée pour chaque contestation. Cette somme sera remboursée si le coach a gain de cause. La décision de l'arbitre responsable est la seule valide.

7 INSCRIPTION

7.1 Date limite d'inscription	Aucune inscription n'est possible après le 01/02/2015 Aucune inscription n'est faite le jour de la compétition
7.2 Inscription en ligne	Les inscriptions se font uniquement sur www.ma-regonline.com <i>Remarque</i> : un compétiteur ne peut pas combattre dans plusieurs catégories le même jour.
7.3 Date limite de modification	Les changements de catégorie sont encore possibles jusqu'au 04/02/2015
7.4 Nombre de compétiteurs	(250) compétiteurs maximum sont acceptés pour cette compétition.
7.5 Droit d'inscription	(25) € pour chaque compétiteur Aucun remboursement ne sera fait.
7.6 Payement	Les droits d'inscriptions doivent être payés sur le compte Lebon Didier / IBAN : BE84 0635 4546 2559 avant le 01/02/2015 avec la communication : nombre de compétiteurs + (nom de l'équipe) La preuve de payement doit être remise lors de l'enregistrement. Il n'est pas possible de payer le jour de la compétition.
7.7 Spectateurs	(8) € par personne adulte (4) € par enfants de moins de 12 ans

8 PARTENAIRES

